



## *HÉBERGEMENT ET RÉINSERTION SOCIALE*

---

---



## Établissements pour adultes et familles en difficultés

Au 09/08/2010, on recensait en Haute-Normandie 49 établissements pour adultes et familles en difficulté. Quatre types d'établissements existent : les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), les centres d'accueil non conventionnés aide sociale\* et les centres provisoires d'hébergement. 34 CHRS, 13 CADA et 3 centres d'accueil non conventionnés aide sociale sont implantés en Haute-Normandie. Aucun centre provisoire d'hébergement n'est à ce jour recensé dans la région.

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale disposent de 1 718 places, offrant ainsi une capacité d'accueil régionale de 1,8 places pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans. Au niveau départemental, la Seine-Maritime présente un taux d'équipement en CHRS supérieur à celui observé dans l'Eure : 1,9 contre 1,4 places pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans.

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie
<b>Centres d'hébergement et de réinsertion sociale - CHRS</b>	424	1 294	1 718
<i>dont hébergement d'urgence pour adultes et familles en difficultés</i>	30	286	316
<i>dont hébergement d'insertion pour adultes et familles en difficultés</i>	381	898	1 279
<i>dont hébergement de stabilisation pour adultes et familles en difficultés</i>	13	110	123
<b>Centres d'Accueil demandeurs d'Asile - CADA</b>	220	720	940
<b>Taux d'équipement<sup>(1)</sup> en places de CHRS</b>	<b>1,4</b>	<b>1,9</b>	<b>1,8</b>

Sources : DRJSCS, ARS, Insee - Recensement de la population 2007

Année de référence : 09/08/2010

Unités : Nb de places, Tx pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans

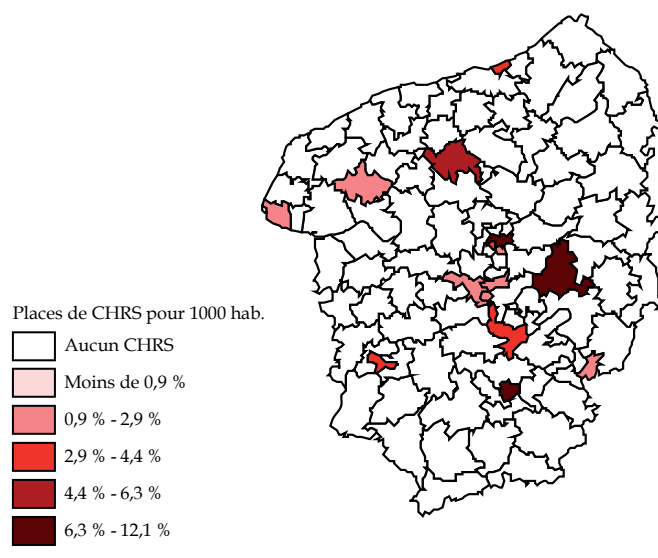
(1) Taux d'équipement en places de CHRS pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans

La loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions rappelle que «bénéficiaire, sur leur demande, de l'aide sociale pour être accueillies dans des CHRS publics ou privés, les personnes et familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à retrouver leur autonomie personnelle et sociale».

Les 34 CHRS recensés dans la région sont répartis sur 14 cantons, dont 9 situés en Seine-Maritime. Une grande partie du territoire haut-normand est donc complètement dépourvue de places en CHRS, montrant ainsi le déséquilibre existant entre les différents cantons régionaux.

\* Centres non conventionnés au titre de l'aide sociale départementale ni conventionnés au titre de l'aide sociale de l'Etat. Centres qui relèvent d'initiative caritative, paroissiale, communale etc...

### Localisation et taux d'équipement en places de CHRS par canton au 09/08/2010



Sources : DRJSCS, ARS, Insee

Unité : Taux pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans

Année de référence : 09/08/2010